



Rapport de la Conférence organisée à Genève

À l'occasion de la campagne et de la Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants et les jeunes – 19 novembre 2010

Adultes et jeunes s'unissent
pour une meilleure prévention des abus et de la violence envers les
enfants et les jeunes



Table des intervenants lors de la conférence du 19 novembre 2010 au CICG – Genève



Organisation : Section Enfants-Jeunesse - Fondation Sommet Mondial des Femmes
WWSF Women's World Summit Foundation
11 av. de la Paix • CH-1202 Genève, Suisse • Tél.: +41(0) 22 738 66 19
Fax: +41(0) 22 738 82 48 • Email: wdpca@wwsf.ch
www.woman.ch • YouthEngage.com

19
Nov.
2010

JOURNÉE MONDIALE
de prévention
des abus envers
les enfants[©]

10
ans

Prévention
des abus envers
les enfants
WWSF

INVITATION CONFÉRENCE-DÉBAT
« Adultes et jeunes s'unissent pour
une meilleure prévention des abus et de
la violence envers les enfants et les jeunes »

Date : Vendredi 19 novembre 2010
17h15 à 19h30

**Lieu : Centre International
de Conférence de Genève CICG**
rue de Varembois 171, 1202 Genève

Inscription obligatoire par email : wswf@wswf.ch
Prix : 20 CHF pour les frais d'organisation
CCP 52-1006451-8 WWSF

Entrée gratuite
pour les jeunes
(\leq 18 ans)
et les membres
WWSF

Organisée par
WWSF - Fondation Suisse Mondiale des Femmes
11 Avenue de St-Pierre - 1202 Genève / Suisse
Tél. +41 22 730 80 14 - www.wswf.ch - CCP 52-1006451-8

Conférence 19 novembre 2010

Adultes et jeunes s'unissent
pour une meilleure prévention des abus et de la violence
envers les enfants et les jeunes

17h15 – 19h30

Centre International de Conférence Genève – CICG, rue de Varembe 17, 1202 Genève

Programme

17h15 Conférence

- M. Gilles Thorel, Directeur adjoint. Office cantonale de la jeunesse - DIP
- Mme. Imma Guerras Delgado, Human Rights Officer, Bureau du Haut commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies
- Mme Elly Pradervand, Directrice WWSF
- Mme Noëlle Darbellay et Mme Zohra Saidali, Présentation du nouveau site interactif de la WWSF YouthEngage.com
- M. Michel Bersot, Directeur de l'Ecole Bersot & Prof. Andrée Dean, Responsable de la Direction culturelle et pédagogique – Cycle d'Orientation Bersot , Genève
- Participation et échange avec les élèves
- Mme Nathalie Schmidt, Responsable de la prévention à Action Innocence AIG
- Mme Emanuelle Assal, Directrice C.T.A.S.

18h45 Interaction publique / questions / conclusion

19h10 Verre de l'amitié / Célébration

Avec nos remerciements aux sponsors



Cette conférence fut un succès, les différentes présentations et recommandations ont été très enrichissantes. Ce rapport offre un bref résumé de cet événement, mais nous vous encourageons fortement à consulter les sites Internet des différents intervenants afin d'y trouver des informations détaillées sur le travail de chacun d'entre eux.

La conférence fut ouverte par Mme Elly Pradervand, **Directrice exécutive de la Fondation Sommet Mondial des Femmes – WWSF**. Dans son message elle rappela aux participants le thème de cette conférence, « Adultes et jeunes s'unissent pour une meilleure prévention des abus et de la violence envers les enfants et les jeunes », et elle célébra les 10 ans de la Section Enfants-Jeunesse de la WWSF tout en présentant ses diverses activités. Elle expliqua également comment, en l'an 2000, suite à la création d'une journée internationale pour la pédophilie sur Internet par des organisations pédophiles, elle décida de créer la Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants et les jeunes – 19 novembre, en synergie avec le 20 novembre – Journée internationale des droits de l'enfant. Alors que dix ans ont passé depuis sa création, la journée du 19 novembre rencontre un succès toujours grandissant.



Après avoir remercié les sponsors (cf. page 2), elle profita de cette manifestation, pour saluer le travail de toute l'équipe de la WWSF – Zohra Saidali, Eve Barkwill, Noëlle Darbellay et Romain Thibault – qui ont aidé à l'organisation de cette conférence et qui à travers son esprit de service permet à la Fondation de voir ses projets se réaliser. Elle tint aussi à remercier le CICG pour la mise à disposition de la salle, ainsi que les intervenants pour leur présence.



La parole fut ensuite donnée à M. Gilles Thorel, **Directeur adjoint de l'Office cantonal de la Jeunesse au sein du Département de l'Instruction publique**. M. Thorel prit le temps de remercier au nom de son bureau la WWSF pour l'organisation de cette journée du 19 novembre et cette conférence. Il excusa l'absence de M. Beer, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction Publique, Culture et Sport.

Il expliqua ensuite que la prévention des abus est au cœur du travail de l'Office cantonal de la Jeunesse, notamment à travers un partenariat avec le service santé-jeunesse, la protection des mineurs qui agit en premier en cas d'abus, ou encore l'organisation de cours. (www.geneve.ch/oj/)

La parole fut ensuite donnée à Mme Imma Guerras Delgado, *Human Rights Officer* au Bureau du Haut commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Elle transmet le message de Mme Marta Santos País, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants (cf. annexe p.13). Avant de commencer la lecture du message, Mme Guerras Delgado expliqua que c'était pour elle un honneur de prendre part à cette conférence en tant que représentante



de Mme Santos País à Genève, cette dernière étant basée à New York. Elle mentionna également le communiqué de presse rédigé par Mme Santos País en soutien à la journée du 19 novembre. Dans son message, elle souligna les progrès fait en matière de prévention des abus envers les enfants, tout en insistant sur le fait que chaque année des millions d'enfants sont malgré tout victimes d'abus et de violence, une réalité nécessitant une mobilisation renouvelée. Elle souhaita aussi « féliciter la Fondation Sommet mondiale des femmes (WWSF) et la coalition de membres et partenaires que la WWSF a fondée autour du monde pour leur engagement permanent dans l'élimination des abus et de la violence. Leurs initiatives de sensibilisation et de mobilisation sociale pour la prévention de toutes les formes d'abus et violence contre les enfants représentent un appui essentiel [au] mandat global [de Mme Santos País] et à la mise en œuvre des recommandations de l'Etude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. » (www.ohchr.org)

Mme Pradervand poursuivit la conférence en entrant dans le vif du sujet : la prévention. Elle commença par donner une brève définition du terme, complétée par des statistiques sur la problématique de la violence, afin d'expliquer à quel point il est urgent que tous ensemble nous devenions acteurs pour une meilleure prévention. Elle rappela que cette campagne se base sur les articles 12, 19 et 34 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Elle énonça ensuite les efforts et activités des membres de la coalition WWSF, qui en 2010 font de cette journée un succès dans 113 pays. Ces organisations et associations se joignent chaque année à la coalition internationale et utilisent pour la plupart l'Appel à l'action de la WWSF dans leurs manifestations locales et nationales, pour promouvoir une tolérance zéro envers les abus et de la violence à l'encontre des enfants et des jeunes.

Mme Pradervand présenta aussi le Guide WWSF « La prévention est la clé ! Faire de la prévention des abus et de la violence contre les enfants une priorité mondiale » destiné aux ONG et citoyens désireux d'agir. Ce guide est l'un des piliers de la section Enfants-Jeunesse de la Fondation, sur lequel nombre de membres de la coalition basent leurs activités. Mme Pradervand insista sur le fait que ce guide, publié en 2009, était en cours de révision et qu'une nouvelle version serait bientôt disponible sur le site de la WWSF.

La Directrice exécutive de la Fondation conclut son intervention en annonçant le succès rencontré 10 ans après le lancement de cette journée, tout en réitérant son souhait de voir un jour cette journée adoptée officiellement par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Elle finit en annonçant les 4 organisations lauréates du Prix WWSF 2010 pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants. Le premier prix d'une valeur

de 3000\$ fut attribué à *Xi'an Philanthropic Child Abuse Prevention and Aid Centre* – PCAN en Chine. Le deuxième prix d'une valeur de 1000\$ fut attribué à *KAFA (Enough) Violence and Exploitation* au Liban. Le troisième prix d'une valeur de 500\$ fut attribué à *Somali Society Development Association* – SOSDA en Somalie. Enfin, un prix honorifique fut attribué à *Terre des Hommes Italie* pour sa campagne médiatique en 2009 et pour son initiative de traduction du Guide de la WWSF en italien.

Elle céda ensuite la parole aux intervenants et en premier lieu à ses collègues, Noëlle Darbellay et Zohra Saidali afin qu'elles présentent l'un des nouveaux projets de la WWSF, le site interactif YouthEngage.com.



Noëlle Darbellay introduit brièvement le site en expliquant que la création de ce dernier s'inscrivait directement au sein des activités de la WWSF, à savoir la création d'un monde sans violence. Pour rendre l'existence d'un tel monde possible, YouthEngage.com met à disposition des jeunes entre 10 et 24 ans, qui possèdent une capacité de changement remarquable, des outils afin de devenir acteur de prévention au sein de leur communauté.



Zohra Saidali poursuit la présentation de ce site en expliquant en détail son contenu. Sa présentation se focalisa en premier lieu sur la section « Action » qui est basée notamment sur le Guide de la WWSF. Dans cette section, les jeunes peuvent trouver 6 exemples de violences auxquels ils sont fréquemment exposés (abus physiques, abus sexuels, abus émotionnels, exploitation, pratiques traditionnelles néfastes, violence dans les médias). Chaque exemple de violence dispose d'une définition et d'illustrations, de statistiques, mais surtout de recommandations afin de prévenir ce type d'abus. Mme Saidali poursuit sa présentation en parlant du forum dont dispose YouthEngage.com et sur lequel les jeunes peuvent s'exprimer, et débattre. Les jeunes disposent aussi d'une carte qu'ils peuvent signer afin de signifier leur engagement en tant qu'acteur de prévention. L'oratrice mentionna aussi la présence de YouthEngage.com sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Elle

montra le carrousel d'informations du site qui détient des informations fondamentales pour les jeunes telles que la Convention des droits de l'enfant (version adaptée pour les enfants et les jeunes) ou des vidéos. Mme Saidali en a profité pour projeter le spot TV de la WWSF sur le 19 novembre. Pour conclure sa présentation, elle insista sur l'aspect dynamique du site et sur le fait que ce dernier évolue régulièrement, notamment grâce à la contribution des jeunes.



M. Michel Bersot, **Directeur du Cycle d'Orientation Bersot**, continua cette conférence en témoignant de son rôle en tant que directeur d'école et en parlant du rôle de l'école en général quant aux pratiques de prévention des abus et de la violence envers les enfants et les adolescents. Il expliqua comment, 18 ans auparavant, son épouse et lui-même, frappés par les problèmes de violence déjà existant auxquels leurs fils faisaient face à l'école, décidèrent de créer une école à Genève. Selon M. Bersot, un des problèmes sociaux majeurs réside aujourd'hui dans le fait que nous ne prenons plus suffisamment de temps pour notre jeunesse, nous ne les écoutons plus assez. Au sein de son établissement, les enfants ne sont pas rois mais ils ont tous un droit sur lequel il insiste fortement : le droit que l'on s'intéresse à eux. Cette méthode permet de faire du Cycle Bersot un lieu calme et sujet à peu de violence. Selon lui, l'école publique compte trop d'élèves, ce qui ne permet pas à chacun d'eux d'être suivi selon une personnalité et des besoins propres. S'il y a des dérapages au sein de son école, un encadrement est tout de suite mis en place ; par encadrement, M. Bersot entend bien sûr cadre mais aussi amour. Il conclut son discours en insistant sur le fait que le fonctionnement du Cycle d'Orientation et l'attention qu'on prête à l'identité de l'enfant doivent être repensés.

Mme Andrée Dean, **Responsable de la Direction culturelle et pédagogique du Cycle d'Orientation Bersot**, continua la discussion sur le rôle de l'école tout en interrogeant ses élèves pour ouvrir le débat et laisser les jeunes s'exprimer sur le sujet de la prévention de la violence.



Elle commença par expliquer ses questionnements lors de son arrivée au Cycle d'Orientation Bersot. Bien que l'école Bersot soit très peu sujette à des violences, ses élèves et son corps enseignants sont tout à fait conscients que la violence augmente, les médias en étant en partie responsables. L'omniprésence de la violence a donc mené les élèves et les professeurs de cette école à en parler et c'est dans ce cadre que Mme Dean décida de contacter la section Enfants-Jeunesse de la WWSF. Suite à cette brève introduction, elle se tourna vers ses élèves afin d'entendre leurs opinions sur le sujet de la violence.

Ci-dessous est proposée une sélection des questions et réponses qui ont eu lieu durant cet échange avec les élèves.

l) La jeunesse actuelle sort beaucoup et quand elle sort elle est à même d'être confrontée à beaucoup de violence, pouvez-vous nous en parler ?

- a. Gladys, une jeune fille de 15 ans, répondit que la violence ne la choque plus autant que lorsqu'elle était plus jeune car lors de soirées ou même en plein milieu d'après-midi des jeunes, étant parfois âgés de 17 ans seulement, viennent et rackettent les personnes présentes. Dans ce genre de situation, si les victimes essaient de se défendre, les agresseurs ont tout de suite recours à la violence. Elle en sait quelque chose, ayant elle-même vécu ce genre de situation. Selon elle, bien qu'il ne soit pas impossible de combattre la violence, cela reste une tâche très difficile.
- b. Imaz, un jeune garçon du même âge, poursuit en expliquant que selon lui sensibiliser les jeunes à ne pas faire appel à la violence est primordial. Cependant, la sensibilisation auprès de jeunes de 18 ans et plus étant déjà violents ne sert à rien vu que la violence fait partie intégrante de leur personnalité. Ces derniers pensent que leur manière d'agir est normale et la violence restera avec eux, même en tant qu'adultes.
- c. Vasili, un autre élève de l'école Bersot prit la parole afin de nous expliquer que beaucoup de personnes ne font plus attention à la violence et ne se rendent pas compte de ce qu'ils infligent à d'autres personnes. Cela peut se faire à travers des gestes simples, en poussant quelqu'un par exemple.
- d. Jean, 15 ans, nous dit que selon lui certaines personnes ont recours à la violence ; les agresseurs pensent que la violence devient un moyen de résoudre n'importe quel problème auquel ils sont confrontés dès lors que cette méthode marche.
- e. Léa continua cette discussion en disant que la violence pour beaucoup n'est qu'un jeu, mais que les conséquences n'en sont que néfastes. Selon elle « la violence c'est une perte de temps. »
- f. Vasili reprit la parole pour expliquer que la violence est vue par beaucoup comme l'unique moyen de résoudre une situation mais ils ne se rendent pas compte qu'il existe d'autres moyens.



2) Étant conscients de cela, quelles solutions existent-elles?

- a. Imaz nous répondit qu'il faut sensibiliser les jeunes en partageant le témoignage, par exemple, de quelqu'un ayant vécu la violence, afin de faire prendre conscience à certaines personnes qui rient lorsqu'elles regardent une vidéo violente lorsqu'elles voient une personne se faire blesser.



- b. Au contraire, Gladys nous expliqua que selon elle l'éducation de la personne a peu d'influence sur la violence. Une personne est violente soit parce qu'elle l'est à l'origine, soit parce que ses fréquentations la poussent à le devenir. C'est pourquoi, dans un environnement protégé comme l'école Bersot, il y a très peu de violence.

3) Pour clôturer cet échange, Mme Dean demanda à ses élèves ce qu'ils pouvaient faire en tant que jeunes pour changer les mentalités.

- a. Camille, une des élèves, nous dit que chacun a son opinion et qu'il est très difficile d'influencer les gens pour les faire changer.
- b. Léa poursuivit en disant que la violence ferait toujours partie de la société car beaucoup de gens pense que « la violence c'est bien. »
- c. Fanny expliqua qu'en tant que jeune on peut sensibiliser beaucoup de gens mais ça sera à ces derniers de choisir s'ils veulent changer.
- d. Vasili nous dit qu'au contraire, il est possible de changer la mentalité de tout un chacun en adoptant différentes méthodes de sensibilisation en fonction de la personne.
- e. Léa punctua cet échange en nous disant que selon elle les gens gentils ne vont pas avec les méchants et vice-versa. C'est pourquoi pour elle il est impossible de sensibiliser quelqu'un de méchant. En réalité, seuls les adultes pourraient sensibiliser les jeunes.

Madame Dean conclut cette discussion en félicitant ses élèves pour leur courage et leur opinion. Puis, elle finit en leur disant qu'ils pouvaient faire beaucoup en tant que jeunes, que leur venue à la conférence pour s'exprimer en public prouvait leur force de caractère, leur personnalité et qu'elle resterait toujours à leur côtés pour les soutenir. (www.bersot.ch)

Suite à cela Mme Nathalie Schmidt, **psychologue et responsable Du Département Prévention à Action Innocence**, présenta brièvement son travail au sein de cette association d'utilité publique, fondée à Genève en 1999 et disposant d'antennes à Paris et Monaco. Sa mission est de préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet.



À cette fin, l'association travaille sur l'information et la sensibilisation des enfants, des parents mais aussi des enseignants et d'autres professionnels de la santé et de l'éducation. Action Innocence à Genève dispose de 4 psychologues qui étudient le comportement de jeunes utilisateurs d'Internet et font de la prévention à travers la Suisse, Romande. Mme Schmidt souligna que l'an passé plus de 13'000 élèves ont été rencontrés.

L'oratrice poursuit sa présentation en exposant les différents programmes visant à sensibiliser différentes tranches d'âge de la population. Le but est de faire prendre conscience aux jeunes des dangers sur Internet en leur proposant des outils d'autoprotection, en les responsabilisant et en développant leur sens critique. Ces programmes visent aussi à accentuer le rôle des personnes relais dans la sensibilisation des enfants.

Les interventions destinées aux enfants et aux adolescents permettent de mettre en évidence les avantages et les inconvénients du Web et les jeunes sont invités à partager autant leurs bonnes que leurs mauvaises expériences sur Internet. De cette manière, il a été établi que plus de la moitié des élèves d'une classe de 5ème primaire (10 – 11 ans) avait déjà été confrontée à des contenus pornographiques. Chaque atelier dispose de matériel de prévention et de sensibilisation adaptés à la tranche d'âge rencontrée. Chaque élève reçoit aussi un tapis de souris sur lequel des recommandations sont faites pour adopter un comportement opportun sur Internet, un guide de prévention à l'attention des parents et si nécessaire un guide de prévention multilingue traduite en 10 langues pour des parents allophones.

Mme Schmidt continua son intervention en présentant certains dangers auxquels les jeunes sont régulièrement exposés sur Internet, par exemple au cours de conversations sur des tchats publics où les jeunes sont rapidement sollicités sexuellement à travers des propos vulgaires et inappropriés. Elle rappela qu'il reste donc fondamental, en tant que jeune internaute, de discuter uniquement avec des personnes que l'on connaît sur Internet. Ensuite, elle énuméra les dangers liés à la diffusion d'informations personnelles dans un espace public que peuvent être les blogs et les réseaux sociaux tel que Facebook, où il est nécessaire de protéger ses informations personnelles pour ne pas s'exposer à des dangers inutiles, tout en évitant de publier des photos ou contenus pouvant nous porter préjudice ; à cause de cela certaines personnes peinent aujourd'hui à trouver un emploi. Elle souligna le fait que ce qui est publié sur Internet y reste et qu'il est par conséquent essentiel de penser à protéger sa réputation et sa vie privée

La dernière partie de sa intervention, consista en une présentation des différentes campagnes de prévention d'Action Innocence visant à sensibiliser les enfants et les parents. (www.actioninnocence.org)



Mme Emmanuelle Assal, directrice du Centre de consultation pour les victimes d'abus sexuels (C.T.A.S.), fut la dernière intervenante et exposa le travail de ce centre dans la prévention des abus sexuels et la réhabilitation des victimes.

Elle poursuit en présentant les différents programmes de prévention. Le premier correspond à la diffusion d'affiches à travers Genève deux fois par année. Le deuxième programme, mis en place en association avec le service santé-jeunesse, donne accès à des jeunes de l'école primaire à une exposition sur les abus sexuels, le but étant d'apprendre aux jeunes à reconnaître l'abus, à développer leur capacité à dire non et à faire face aux abus sexuels.

Son travail consiste aussi à traiter les pathologies psychosomatiques des victimes. Elle insista donc sur le fait qu'il est non seulement nécessaire d'avoir des centres spécialisés pour les victimes d'abus sexuels mais aussi de travailler sur la prévention de ces abus qui peuvent laisser des traces de génération en génération, Le C.T.A.S. a aussi mis en place une permanence téléphonique fonctionnant aussi durant les vacances.

Ensuite, elle aborda la procédure à suivre lorsqu'un enfant révèle un abus, bien que cela soit rare. Premièrement, suite aux révélations de l'enfant, il faut le féliciter puisqu'il s'expose à un risque et surtout ne plus le questionner. Un plus long questionnement sera fait par la brigade des mineurs qui doit être prévenue dès que l'enfant a parlé. Cette audition sera l'une des pièces maîtresses du jugement. L'audition perd de sa valeur juridique si l'enfant a trop parlé de l'abus avant l'audition, car on ne sait plus si l'enfant récite sa propre expérience ou s'il utilise les mots d'un autre.

Le C.T.A.S. peut grâce à son réseau être présent au sein de hautes écoles sociales. Ce centre accueille aussi de jeunes étudiants pour leurs recherches et effectue toutes sortes d'interventions non facturées, qui représentent un coût total de 150'000 francs par année mais qui leur donnent accès au grand public.

Le mandat du C.T.A.S. consiste aussi à offrir des renseignements juridiques sur les abus sexuels, donner des directions sur la manière de contacter la police, rappeler aux gens les obligations qu'ils ont en tant que citoyens envers les enfants victimes, à témoigner au tribunal pour décrire les traumatismes. Avant d'être en contact avec l'enfant, les professionnels du centre contactent les proches afin de recueillir des informations supplémentaires. Une partie des soins prodigués à l'enfant vise premièrement à la récupération des capacités d'autocontrôle puis par la suite à la prise en charge du traumatisme. Le centre traite aussi les parents afin qu'ils comprennent le comportement de leur enfant, qui peut par exemple devenir agressif, ce qui permet aussi d'aborder le sentiment de la culpabilité des parents.

Mme Assal saisit cette opportunité pour s'adresser à M. Thorel, afin de lui rappeler que malgré l'engagement des politiques et du Département de l'Instruction publique dans la prévention, elle reçoit très peu d'appui, financier en particulier, pour son travail.

Elle conclut son intervention en expliquant que la violence existe et qu'elle fait partie de nous, mais qu'elle nous pousse à utiliser des valeurs universelles afin de la combattre. (www.ctas.ch)

Mme Pradervand remercia tous les intervenants pour leurs présentations très enrichissantes et soutint le message de Mme Assal sur le besoin pressant de fonds pour les organisations travaillant à l'amélioration de la qualité de vie au sein de notre société. Elle remercia à nouveau les jeunes pour leur présence et leurs interventions et souligna le fait que les jeunes sont une source d'inspiration et de courage pour la WWSF. Elle donna ensuite l'opportunité au public de s'exprimer et de poser des questions.



M. Ricardo Espinoza, chef du bureau de liaison des Nations Unies avec les ONG, félicita Mme Pradervand pour son travail qui fait d'elle « une des âmes actives des ONG, en tout cas à Genève », mais aussi à l'ONU à New York.

Bien que l'ONU soit également confrontée à des problèmes financiers, il soutint avant tout le travail de la WWSF dans sa vie professionnelle mais aussi dans sa vie privée en tant que père.

Il félicita aussi la WWSF pour son travail fondamental en réseau, qui lui permet de mieux faire entendre son message.

Imaz, un des élèves de l'école Bersot profita de cette occasion pour savoir comment les panélistes avaient entendu parler de la WWSF, ce qui donna l'opportunité à Mme Pradervand d'expliquer comment en 1991 elle avait décidé de créer cette fondation. Par la même occasion, elle encouragea les jeunes à demander aux médias de les éduquer et de les aider à devenir des citoyens responsables et des acteurs de prévention des abus et de la violence.

Les participants furent invités à un verre de l'amitié, offert par la WWSF pour commémorer les dix ans de la section Enfants-Jeunesse



Pour plus d'information, veuillez visiter notre site www.woman.ch

Annexe : Message de Mme Marta Santos Païs, Représente spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants.

Message de Marta Santos Pais

Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants
A l'occasion de l'anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et de l'initiative pour
 la Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants
 (A l'initiative de WWSF)¹

La protection des enfants contre toutes les formes de violence est de longue date une préoccupation majeure pour la communauté internationale. Il en a résulté l'établissement de normes significatives permettant d'assurer la protection des enfants contre les abus et la violence, notamment par la Convention relative aux droits de l'enfant et ses deux protocoles facultatifs, concernant la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie, et l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Malgré ces efforts, la violence et les abus restent une dure réalité pour des millions d'enfants à travers le monde. Les données disponibles nous laissent à penser que 500 millions à 1,5 milliard d'enfants subissent des violences sous quelque forme que ce soit chaque année dans le monde. La violence envers les enfants perdure, cachée et socialement acceptée alors qu'elle a de sérieux effets sur la vie des enfants, compromettant leur santé physique et émotionnelle, leur développement et leur éducation, réduisant leurs chances d'intégration à la vie sociale.

Les violences sexuelles sont stigmatisées et associées à des souffrances dissimulées ; elles entraînent grossesses non désirées, maladies sexuellement transmissibles, avec un risque élevé de contamination par le VIH tant chez les garçons que les filles. Bien que les violences et les abus sexuels constituent une violation majeure des droits de l'enfant, leur nature délicate rend leur étude particulièrement difficile. Les données disponibles sont insuffisantes et fragmentées, les études à l'échelle nationale rares et l'établissement de rapports demeure limité et difficile.

Je salue la commémoration de l'initiative pour la Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants, célébrée en synergie avec la Journée des droits de l'enfant et l'anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. Cet anniversaire nous rappelle que beaucoup doit encore être fait et que la prévention est essentielle pour protéger les enfants face à la violence sous toutes ses formes. Guidée par ce sens de l'urgence et de l'action dans mon mandat de Représentante spéciale du Secrétaire général

sur la violence à l'encontre des enfants, je m'engage à poursuivre trois objectifs cruciaux :

- ✓ le développement au sein de chaque Etat d'une stratégie nationale systématique de prévention et de réponse face à toutes les formes de violence ;
- ✓ l'introduction d'une interdiction légale de toutes les formes de violence contre les enfants ;
- ✓ la promotion d'un système de collecte des données et d'un programme de recherche nationaux.

✓
 Voici les domaines dans lesquels les développements positifs enregistrés nous permettent d'avancer. Les importantes réformes législatives introduites dans différents pays pour prohiber toutes les formes de violence à l'égard des enfants illustrent bien cette donne – aujourd'hui, vingt-neuf pays ont établi une interdiction légale, exhaustive et explicite, tandis que d'autres états suivent un chemin similaire. Nombre de pays ont renforcé leur législation afin de prendre en compte des formes de violence spécifiques et de protéger les enfants contre les abus et les mauvais traitements à l'école, dans le cadre de réseaux de trafic d'enfants et d'exploitation sexuelle, ainsi que les pratiques néfastes, tels que les mutilations génitales féminines et les mariages forcés ou précoces.

Je souhaiterais féliciter la Fondation Sommet mondiale des femmes (WWSF) et la coalition de membres et partenaires que WWSF a fondée autour du monde pour leur engagement permanent dans l'élimination des abus et de la violence. Leurs initiatives de sensibilisation et de mobilisation sociale pour la prévention de toutes les formes d'abus et violence contre les enfants représentent un appui essentiel à mon mandat global et à la mise en œuvre des recommandations de l'Etude des Nations unies sur la violence à l'encontre des enfants.

¹ La Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants – 19 novembre – et la coalition internationale qui en organise la célébration à travers différents événements et activités ont été créées en 2000 par WWSF – Fondation Sommet Mondial des Femmes.